



Mairie d'AIRION
1 Rue du Moulin
60600 AIRION
Tél : 03 44 50 04 02
mairie.airion@orange.fr
<http://www.mairieairion.fr>

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

modifié suite au conseil municipal du 16 juillet 2020

Jeudi 18 juin 2020 à 19h15 – salle du conseil municipal

Les membres du Conseil municipal ont été dûment convoqués le 15 juin 2020 par voie électronique.

La séance est ouverte à 19h20 par Sandrine DRETZ, Maire.

En raison de l'état de crise sanitaire et dans le respect des règles de distanciation sociale, la séance n'est pas ouverte au public. Afin de permettre aux citoyens d'Airion d'assister au conseil municipal, la séance est filmée et retransmise en direct sur Youtube. Elle sera consultable également ultérieurement.

L'ensemble des documents nécessaires à l'étude des sujets prévus à l'ODJ ont été transmis par mail en amont à chaque conseiller.

En présence de

- Sandrine DRETZ, Maire
- Françoise DUPRÉ, 1^{ère} adjointe
- Eric PRIEM, 2^{ème} adjoint
- Fabien THOMAS, 3^{ème} adjoint
- Julie LAGOUEDE, conseillère municipale
- Cédric VANDENDAELE, conseiller municipal
- Sophie ORDON, conseillère municipale
- Aurélie DROBECQ, conseillère municipale
- Jean-Frédéric VERSTRAETE, conseiller municipal
- Agnes BOILET, conseillère municipale
- Leslie PEILLEUX, conseillère municipale – *en visio-conférence*

Rappel de l'ordre du jour

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2020
- Comptes administratifs et de gestion 2019
- Budget primitif 2020
- Election des membres élus au sein du conseil d'administration du CCAS
- Demande de pass'permis citoyen
- Poste de secrétaire de mairie
- Questions diverses

Désignation d'un secrétaire de séance

Aurélie DROBECQ ; Par défaut devant l'absence d'autre volontaire. Celle-ci précise qu'elle ne le fera pas à chaque fois.

Françoise DUPRÉ suggère un roulement pour que chacun le soit à tour de rôle.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25/05/2020

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 mai 2020 est soumis au vote :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	1	11

Comptes administratifs et de gestion 2019

Sandrine DRETZ sort de la pièce ; La lecture du compte administratif est faite par Françoise DUPRÉ ; chaque ligne est détaillée entre le « prévu » et le « réalisé ».

Le compte administratif 2019 de la commune est soumis l'approbation du conseil :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
9	-	1	10

Sandrine DRETZ réintègre la pièce pour le vote du compte de gestion qui reprend à l'identique les chiffres du compte administratif :

Le compte de gestion 2019 de la commune est soumis l'approbation du conseil municipal

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	1	11

Sandrine DRETZ, propose que l'excédent 2019 du budget de fonctionnement de la commune, soit totalement affecté à l'investissement 2020.

Cette proposition est soumise au vote du conseil :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
11	-	-	11

Budget primitif 2020

Sandrine DRETZ procède à la lecture et à l'explication du budget de fonctionnement prévu pour 2020. Le budget présenté est à l'équilibre.

Investissements prévus pour 2020 :

- Enfouissement rue du Château d'eau : le reste à charge après subvention est de 164 405,90 € (50 % à régler au début des travaux ; + 30% à l'automne 2020 – le solde sera versé à la fin des travaux : en 2021)

- Sécurisation de la façade de l'école (maçonnerie ; fenêtres ; volets) pour un montant HT d'environ 23 000€ HT ; 80 % de cette somme devrait être prise en charge via des subventions diverses.
- Changement du système de chauffage de la mairie/école.

Information supplémentaire : obtention d'une subvention par le biais de l'aide aux communes du Département de 2 000€ pour le financement de la lame de déneigement commandée fin 2019.

Leslie PELLEIEUX précise que le budget ne présente pas la liste exhaustive des investissements, sans pour autant préciser les investissements manquants.

Elle souhaite également indiquer que le budget n'est pas équilibré.

Vote pour ces investissements :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
10	-	1	11

Election des membres élus au sein du conseil d'administration du CCAS

Lors du précédent conseil municipal, il a été voté que les membres élus au conseil d'administration du CCAS seraient au nombre de 3 :

Candidats : Aurélie DROBECQ, Julie LAGOUE, Agnes BOILET.

Sandrine DRETZ précise qu'un appel à candidature a été diffusé à l'attention des habitants d'Airion et des associations prévues par le code de la santé publique pour les membres « non-élus » de la société civile qui viendront compléter le conseil d'administration. Ils seront nommés par le Maire.

Sont élues à l'unanimité les trois personnes qui se sont portées candidates à savoir Aurélie DROBECQ, Julie LAGOUE et Agnes BOILET

Demande de pass'permis citoyen

Le Pass' Permis Citoyen est une aide financière de 600€, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans.

Ce dispositif permet aux Oisiens de moins de 20 ans de financer leur permis de conduire en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures dans une collectivité ou une association de l'Oise.

Une jeune fille de la commune a demandé à effectuer ses heures de bénévolat au sein de la mairie. Compte-tenu du travail d'archivage qui reste à réaliser (certains documents datent de plusieurs dizaines d'années), Sandrine DRETZ se montre favorable à cette demande qui est donc soumise au vote du conseil municipal :

POUR	CONTRE	ABSTENTION	TOTAL
11	-	-	11

Poste de secrétaire de mairie

Marion ROUSSEL a été recrutée sur le poste de secrétaire de mairie, en qualité de contractuel de catégorie C, pour 6 mois, renouvelable une fois, à hauteur de 27 heures par semaine soit 117 heures par mois (IM 380) Après ces deux périodes de 6 mois, le poste sera ouvert en « titulaire ».

Questions diverses

Françoise DUPRÉ : Qu'en est-il de la réflexion pour nommer la place du village au nom de l'ancien maire Stéphane LUSTOFIN ?

Sandrine DRETZ indique qu'elle n'est pas favorable à cette proposition car si cela est fait pour un maire, cela doit l'être pour tous afin de traiter de la même façon l'ensemble des Maires qui ont consacré leur. Un tour de table est effectué pour recueillir l'avis des élus : aucun avis favorable émis sur la proposition de Mme Dupré

Prochaine séance du conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le 16 juillet en salle du conseil municipal à 19h15.

La séance est levée à 21h15

A Airion, le 4 août 2020

Sandrine DRETZ, Maire

